

*Les obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **Securities Act** »), et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis, ou pour le compte ou le bénéfice de ressortissants américains (« **US persons** » tel que défini dans la Réglementation S du Securities Act) sans enregistrement ou dans le cadre d'une exemption ou d'une dispense de l'obligation d'enregistrement.*

Limoges, le 26 février 2018

Succès de la nouvelle émission obligataire

Legrand a lancé aujourd'hui une nouvelle émission obligataire pour un montant total de 400 millions d'euros à 8 ans. La date d'échéance est fixée au 6 mars 2026 et le coupon à 1,0% par an.

Le bon déroulement de cette émission illustre à nouveau la confiance des investisseurs dans la solidité du modèle de développement de Legrand ainsi que la qualité de sa structure financière.

Après deux émissions obligataires réussies en 2017, pour un montant total de 1,4 milliard d'euros, Legrand poursuit ainsi ses opérations de refinancement à des conditions de taux très attractives tout en allongeant la maturité de sa dette.

AGENDA FINANCIER

- Résultats du premier trimestre 2018 : **3 mai 2018**
Début de la « *quiet period*¹ » le 3 avril 2018
- Assemblée générale des actionnaires : **30 mai 2018**
- Détachement du dividende : **1 juin 2018**
- Paiement du dividende : **5 juin 2018**
- Résultats du premier semestre 2018 : **31 juillet 2018**
Début de la « *quiet period*¹ » le 1^{er} juillet 2018

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot* à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 5,5 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40.

(code ISIN FR0010307819).

<http://www.legrand.com>



*Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.

http://www.legrand.com/FR/programme-eliot_13234.html

Communication financière

Legrand

François Poisson

Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

francois.poisson@legrand.fr

Contact presse

Publicis Consultants

Vilizara Lazarova

Tél : +33 (0)1 44 82 46 34

Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr

Eloi Perrin

Tél : +33 (0)1 44 82 46 36

Mob : +33 (0)6 81 77 76 43

eloi.perrin@consultants.publicis.fr

Avertissement

Ce communiqué est une information et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat de valeurs mobilières dans une quelconque juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas fait et ne feront pas l'objet d'une offre au public, et aucun document y afférant ne sera distribué au public, dans une quelconque juridiction.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

Ce communiqué ne peut pas être publié, distribué ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique (y compris dans leurs territoires et dépendances, tout Etat des Etats-Unis d'Amérique et le district de Columbia). Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une vente des valeurs mobilières de Legrand aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Les valeurs mobilières mentionnées dans ce communiqué ne peuvent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique ou pour le compte ou le bénéfice de ressortissants américains (« **U.S. persons** » tel que défini dans la Réglementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié, sans enregistrement ou exemption ou dispense de l'obligation d'enregistrement). Legrand n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

¹ Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.